

Appel à candidature 2025

Résidences d'artistes Pôle Cirque et Handicap ZimZam-La Bourguette

Le Pôle Cirque et Handicap

L'association ZimZam développe depuis 2005 des activités de cirque en lien avec le handicap : ateliers, stages, séjours, spectacles, sensibilisations, formations, événements.

L'association La Bourguette, gestionnaire de 9 établissements spécialisés répartis sur la région PACA, accueillant des personnes de la petite enfance au grand âge souffrant d'autisme ou de polyhandicap, héberge depuis 2011 les activités de ZimZam sur ses terres.

Ensemble les associations ZimZam et la Bourguette ont émis le souhait de créer un lieu unique en France mêlant cirque et handicap.

En Avril 2018, un Chapiteau permanent auto-porté est implanté sur le site de l'IME La Bourguette, et concrétise ce beau projet : le **Pôle Cirque et Handicap**.

Ce Pôle est un lieu de pratique artistique, un lieu de diffusion, un lieu de formation et un lieu de création artistique.

L'**autisme**, ou plus généralement les troubles du spectre de l'**autisme** (TSA), est un trouble du neuro-développement humain caractérisé par des difficultés dans les interactions sociales et la communication, et des comportements et intérêts à caractère restreint, répétitif et stéréotypé.

Accueil en résidence d'artistes

Le Pôle Cirque et Handicap est la traduction d'une volonté commune des associations La Bourguette et ZimZam : une vision culturelle et artistique structurée, ambitieuse et partagée.

Le projet est ici synonyme d'ouverture à l'art, aux oeuvres, aux artistes, mais aussi de décroisement des publics, de rencontre et d'échange.

Le but est de faire du projet un vecteur d'intégration et de reconnaissance sociale des publics.

L'art et la culture tels qu'ils sont envisagés sur ce projet, doivent permettre de questionner et de renouveler les pratiques individuelles et collectives notamment dans l'univers du handicap.

Pour les artistes accueillis, l'objectif est de leur offrir un temps de création dans les meilleures conditions d'accueil techniques et humaines possibles. Leur donner la chance de s'immerger dans un projet et dans un lieu unique.

Les sensibiliser à l'intérêt du travail artistique avec des personnes en situation de handicap et leurs accompagnants.



Conditions d'accueil

Selon le projet, les besoins de la Compagnie et la disponibilité des lieux, les résidences peuvent être organisées sur le site du Pôle Cirque et Handicap à La Tour d'Aigues ou en dehors, en immersion dans un autre établissement de La Bourguette : FAM Les Capelières (13), Pôle Ressource Petite Enfance Le Petit Jardin (84), ESAT Le Grand Réal (84), FAM Valbonne (83). Les conditions d'accueil ci-dessous sont alors adaptées à chacun des lieux.

Le Pôle Cirque et Handicap :

- un chapiteau auto-porté de 22m de diamètre
- un espace extérieur plat de 25 x 20 m pour implantation en extérieur
- du matériel de cirque, son et lumière professionnels
- présence d'un.e technicien.ne 1 à 2 jours
- 3 roulottes hébergements pour 15 places maximum
- une roulotte cuisine professionnelle
- une yourte « espace de vie »
- des toilettes et 2 douches
- 30 hectares forestiers et agricoles

Le Chapiteau 22 mètres

Hauteur Coupole : 9m

Hauteur Murs d'entourage : 3.5m

Plateau 14m de diamètre

équipé de tapis de danse

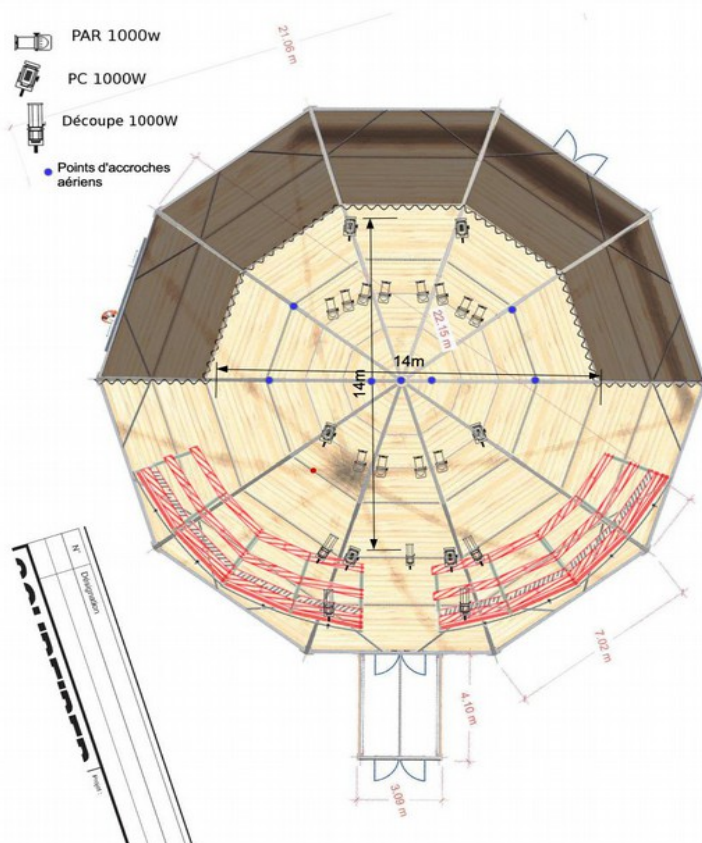
Capacité public :

en semi circulaire : 200 places

en circulaire : 300 places

Puissance électrique 63 ampères triphasé

12 circuits 3kW



Durée de la résidence

1 à 3 semaines en continu ou non, entre janvier 2025 et août 2025

Hébergement du Pôle cirque et Handicap

Roulottes hébergement sur le site du Pôle Cirque :
3 roulottes de 5 lits simples 200x80
pour une capacité totale de 15 personnes



Restauration

Les repas du midi sont livrés et pris sur le site du Pôle Cirque et Handicap ou défrayés.
Les repas du soir sont à la charge de la Compagnie.
Cuisines à disposition de la Compagnie sur le lieu d'hébergement.

Médiation

Des temps d'échanges, inhérents au projet du Pôle Cirque et Handicap, sont organisés durant la résidence afin de permettre la rencontre entre le public de l'association La Bourguette, les accompagnants et les artistes accueillis.

Ces temps sont conçus et réfléchis en amont de la résidence, entre la chargée de médiation et l'intervenante cirque de ZimZam et les artistes pour définir la forme de ce partage.

Exemples de médiations possibles :

Expérimentation artistique / atelier pédagogique / repas partagé / présentation d'étape de travail / moment convivial informel / visite de l'IME / autres ...

Apport Financier

Le Pôle Cirque et Handicap, en plus de la prise en charge de l'hébergement, la restauration et la mise à disposition des lieux et d'un.e technicien.ne, peut proposer une bourse de résidence rémunérant en partie les temps de création et de médiation. Les frais de déplacement sont dans tous les cas à la charge de la Cie.

Représentation

La convention de résidence prévoit que la Compagnie revienne présenter sa création terminée lors d'un des différents événements proposé au sein du Pôle Cirque et Handicap:

- Festival « Fadoli's Circus »
- Biennale Internationale des Arts du Cirque
- Événements ponctuels « Détours de cirque »
- Événements organisés par la Bourguette

Comment Candidater :

Merci de nous envoyer par mail:

- la fiche de renseignements ci-jointe
- le dossier artistique de création
- selon état d'avancement du projet, visuels et/ou extrait vidéo du projet
- un budget de résidence

Critères de sélection :

- Le projet déposé peut être un projet en fin de création ou en cours d'écriture
- La qualité artistique du projet
- L'intérêt pour les questionnements artistiques en lien avec la différence, le handicap

Une convention de résidence sera signée entre la compagnie choisie et ZimZam.

Calendrier prévisionnel :

Dépôt des dossiers au plus tard le **29 septembre 2024 par mail** (ne rien envoyer par courrier).
Comité de sélection courant octobre, décision rendue début novembre.

Contact :

ZIMZAM

06 11 67 63 43 / 04 13 59 06 35

contact@zimzam.fr

www.zimzam.fr

Le Pôle Cirque et Handicap est soutenu par :

Le Programme Leader Europe - La DRAC PACA - La Région Sud - L'Agence Régionale de Santé PACA - Le Département du Vaucluse - La Fondation MMA - La Fondation GMF - La Fondation RTE - La Fondation Pellenc - La Fondation Groupe Up - la CEPAC

Partenaires culturels :

Archaos – Pôle national Cirque – Biennale Internationale des Arts du Cirque

Le Grand Ménagement de Printemps – Festival des Arts de la Rue

Les Sons du Lub' – Festival de musiques actuelles

Watsu'sound – Festival Jeune Public



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(Pour une version modifiable du document, nous contacter)

Renseignements compagnie

Nom de la compagnie :

Genre artistique (du projet déposé) :

Nom et coordonnées (tél. + mail) du responsable artistique :

Démarche artistique de la compagnie :

Historique de la compagnie :

Projet

Nom de la création :

Equipe artistique et technique :

Propos:

Note d'intention :

Vos motivations pour une résidence au sein du Pôle Cirque ? Liens avec la différence, le handicap

Dates et lieu (sous chapiteau, en extérieur, en immersion dans un établissement) de résidence souhaitées :